



CONVOCATION Assemblée générale 2023 de l'ASPAHC

Chers adhérents et sympathisants

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale de l'ASPAHC qui aura lieu samedi 25 février à 18h à la Maison du Peuple.

Ordre du jour

18h accueil

18h15 Assemblée générale

-Bilan moral des activités et calendrier des prochaines organisations

-Compte rendu financier

-Questions diverses

-Vin d'honneur

20h repas traiteur Croqs John sur inscription (avant le 20 février) prix 20 €

Menu : Assiette paysanne, macaronade avec viande, saucisse, lardons, fromages, pâtisseries, vin compris. (Amener vos verres et couverts !)

Attention : le règlement par chèque à l'ordre de ASPAHC doit être envoyé 8 bis place de la mairie 34120 Castelnau de Guers d'ici le 20 février.

Nous ne prenons pas d'inscriptions non accompagnées du paiement par chèque. En cas de désistement les sommes ne seront pas restituées.

Conseil d'administration : candidatures nouvelles à envoyer au président avant la date de l'AG

.....
Pouvoir : Je soussigné.....donne pouvoir à.....

Pour me représenter et prendre part aux votes lors de l'AG de l'ASPAHC le 25 février 2023.

Bon pour pouvoir

Signature

.....
ASPAHC 8 bis place de la mairie 34120 Castelnau de Guers